

Gravelines, le 17 mars 2022



Objet : Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'association

Madame, Monsieur

J'ai l'honneur de vous inviter à l'assemblée générale ordinaire de l'association **Essaimances** qui se tiendra:

Jeudi 7 avril 2022

De 18h30 à 20h00

À la Maison des Associations et du Citoyen, rue Léon Blum, Gravelines

Seront mis à l'ordre du jour (durée estimée de 45mn) :

- Bilan moral du président et remerciement des soutiens de l'association
- Bilan des activités de l'année 2021
 - Bilan général
 - Bilan des cultures
- Bilan financier
 - Compte de résultat 2021
 - Bilan prévisionnel 2022
- Présentation des orientations, projets et besoins de l'année 2022
- Questions diverses et questions ou propositions du public et des adhérents

L'assemblée générale sera suivi d'un pot de convivialité

Votre présence à cette assemblée est nécessaire et importante et, en cas d'empêchement, vous pouvez (devez?) vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d'un pouvoir. Rapprochez-vous d'Isabelle ou d'Olivier.

Nous vous rappelons que **pour voter**, vous devez être à jour de votre cotisation 2022.

Vous pouvez vous rapprocher du bureau pour prendre votre adhésion ou vous rendre sur notre site essaimances.fr à la rubrique "L'association—>Adhérer" accessible à partir du menu supérieur. Vous pourrez également adhérer le jour de l'assemblée, par chèque ou espèces, entre 18h00 et 18h30.

Un PV (procès verbal) de l'assemblée sera produit dans les jours suivants et diffusé aux adhérents par voie électronique. Veuillez bien à nous fournir une adresse email valide pour le recevoir.

Vous trouverez ci-joints tous les éléments nécessaires à votre information :

Dans l'attente de vous rencontrer ce jour là,

Olivier SOURY, Président